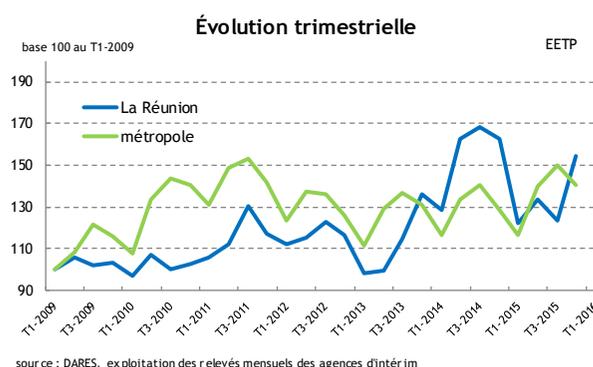


L'écot des stats

Publication de la Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion

L'emploi intérimaire à La Réunion en 2015

En 2015, 1 698 intérimaires en équivalent-emplois à temps plein ont été enregistrés à la Réunion, soit une baisse du volume de travail temporaire de 14,0 % par rapport à l'année précédente. Un quart des intérimaires travaillent dans le bâtiment. En 2015, 76 200 contrats de mission ont été signés. La durée moyenne des missions s'établit à 1,2 semaine. Les ouvriers représentent 72 % du volume du travail temporaire. Enfin, les 20-29 ans représentent 38,0% du volume de travail intérimaire.



L'emploi intérimaire est soumis à de fortes variations saisonnières. Ainsi, après une année 2014 exceptionnelle, marquée par une très forte progression de l'emploi intérimaire (+ 38,5 %), le nombre d'emploi équivalent temps plein (EETP) est en recul en 2015 (-14,0 %) mais reste sur des niveaux supérieurs aux années 2009-2013. Ainsi, la bonne tenue de la conjoncture économique à La Réunion en 2015 ne se concrétise pas sur le marché du travail intérimaire. Le manque de visibilité, la volonté de maîtrise de coûts ou encore l'insertion de certains salariés dans des emplois de plus longue durée, peuvent expliquer, pour partie, ce phénomène.

Une diminution des équivalents-emplois à temps plein

En 2015, selon les relevés mensuels de mission adressés par les établissements de travail temporaire 1 698 équivalent-emplois à temps plein (EETP) ont été enregistrés à La Réunion, soit une diminution de 277 EETP.

Cette évolution régionale diverge de celle constatée en métropole (+ 5,4 %). Toutefois, depuis deux ans, la tendance régionale affiche une meilleure dynamique que l'évolution enregistrée à l'échelon métropolitain.

En termes de contrats, l'évolution annuelle du nombre de missions présente également de fortes variations, avec de forts reculs dans le bâtiment, notamment - 30 % de missions dans le domaine de la construction de bâtiment, et l'industrie (- 26,5 %), avec - 47 % dans l'assainissement et le traitement des déchets. Seul le secteur des transports enregistre une augmentation sensible (+ 12,3 %).

Les secteurs de l'industrie et du bâtiment demeurent les plus importants employeurs d'intérimaires avec chacun un quart du volume total de travail temporaire. Cependant, le secteur du commerce occupe une place chaque année plus importante avec 19,6 % en 2015, soit 12 points de plus que cinq ans auparavant. En revanche, les services représentent désormais 13,8 % du volume d'emplois intérimaires, une baisse de 7 points durant cette même période.

	Missions				EETP			
	2014	2015	Évolution en %	Répartition en %	2014	2015	Évolution en %	Répartition en %
Ensemble	88 701	76 191	-14,1	100,0	1975	1698	-14,0	100
Agriculture	319	299	-6,3	0,4	17	16	-5,9	0,9
Industrie	32 787	24 105	-26,5	31,6	529	434	-18,0	25,6
Bâtiment	10 378	7 123	-31,4	9,3	522	408	-21,8	24,0
Commerce	20 071	19 243	-4,1	25,3	354	333	-5,9	19,6
Transport	8 478	9 351	10,3	12,3	136	157	15,4	9,2
Services	12 352	12 201	-1,2	16,0	270	234	-13,3	13,8
Autres*	4 316	3 869	-10,4	5,1	147	116	-21,1	6,8

source : DARES, exploitation des relevés mensuels des agences d'intérim

* de nombreux bordereaux ne permettent pas de déterminer le secteur d'activité

Des contrats majoritairement pour les ouvriers

Les ouvriers qualifiés (39,5 %), les ouvriers non qualifiés (32,2 %) et les employés 23,5 % constituent la quasi-totalité du volume de travail temporaire régional. Dans la plupart des catégories socioprofessionnelles, le volume de travail temporaire a diminué en 2015 : - 15,2 % pour les ouvriers et - 4,6 % chez les employés.

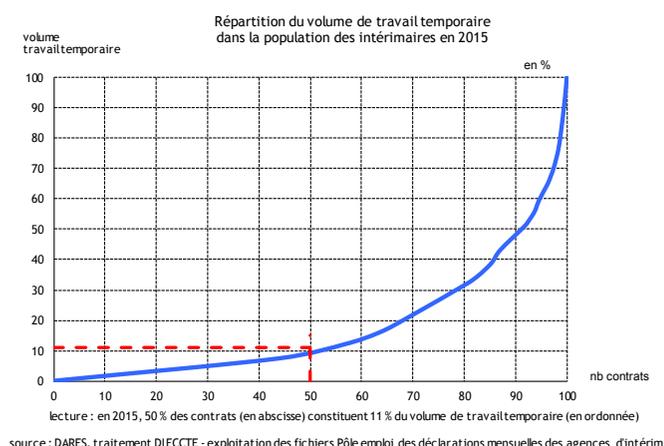
Le marché du travail intérimaire se transforme peu à peu ces dernières années, et offre une part moins importante aux missions des ouvriers au profit de celles des employés.

La durée des contrats se stabilise à 1,2 semaine

La durée moyenne des missions achevées en cours de mois s'établit à 1,2 semaine en 2015. Cette durée demeure équivalente à celle de l'année précédente, mais reste inférieure à la durée moyenne des missions en métropole (1,7 semaine). La durée moyenne varie sensiblement selon les secteurs d'activité considérés. C'est dans le secteur du BTP que les moyennes des missions sont les plus longues avec près de trois semaines. La durée moyenne des contrats signés dans les autres secteurs est le plus souvent proche d'une semaine.

75 % des contrats ont une durée inférieure à la semaine. Seuls, 10 % des contrats ont une durée égale ou supérieure à trois semaines.

La moitié des contrats constituent 11% du volume des EETP.



La part des seniors intérimaires toujours croissante

Les employeurs font de plus en plus souvent appel à des salariés de 50 ans et plus pour assurer des missions d'intérim. En 2015, les seniors signaient 8,6 % des contrats contre 6,0 % cinq ans auparavant. Les 20-29 ans restent toutefois la classe d'âge la plus présente sur le marché de l'intérim avec 41,7 % des contrats, le plus souvent des contrats de courte durée (1,1 semaine). La durée des contrats est corrélée à la tranche d'âge : plus on est jeune, plus les contrats sont de courte durée.

	Missions	EETP	répartition des missions sur un an (%)	Répartition EETP (%)
Moins de 20 ans	1 940	29	2,5	1,7
20 - 29 ans	31 764	645	41,7	38,0
30 - 39 ans	22 677	530	29,8	31,2
40 - 49 ans	13 244	342	17,4	20,2
50 ans ou plus	6 566	151	8,6	8,9
Total général	76 191	1 698	100,0	100,0

source : DARES, exploitation des relevés mensuels des agences d'intérim

Les hommes (76 % du volume de travail temporaire) subissent davantage que les femmes la contraction de l'intérim en 2015, avec des baisses respectives de 17,8 % et de 2,6 %.

Les femmes sont de plus en plus présentes dans le marché de l'intérim. Elles signent 28 % des contrats en 2015, soit un gain de 5 points depuis 2010.

